

Compte-rendu : Rencontre cellule de crise ESS #9

Jeudi 28 mai 2020

Présents :

Christophe DEBOVE (SGAR), Pierre Yves BOUTIN (LMA), Béatrice PORET, Eric LABADIE (DIRECCTE), Pierre ROUSSEL (UDES), Alain BOUCHON (URSCOP), Pascal DUFORESTEL (Région Nouvelle-Aquitaine), Frédéric PETIT (UNEA), Cyrielle BERGER (CRGE), Sélim KANCAL (DRJSCS), Aurélie Brossard (INAE), Marine GUEROULT (Région Nouvelle-Aquitaine), Laurence FOUIN (France Active), Jérôme TIQUET (Crédit Coopératif), Antoine ANDRIEUX (Banque des Territoires), Rémy POIGNANT, Mélanie THUILLIER, Benjamin COLY (CRESS)

Excusés :

Frédéric PETIT (UNEA), Jérôme TIQUET (Crédit Coopératif), Stéphane MONTUZET (CRESS NA)

1/ Zoom Volet social du plan de relance du gouvernement

Au niveau de la commissaire à la pauvreté, collaboration avec le gouvernement pour contribuer à un volet social du plan de relance. Objectif = remontées du terrain pour le 10 juin

- Accès au logement des plus démunis, il faut changer de braquet notamment dans les zones tendues (Métropole et la côte) ;
- Baisser le coût des charges liées au logement en permettant une rénovation énergétique pour les plus pauvres ;
- Lutter contre les couts des transports ;
 - Favoriser les emplois à proximité du domicile, le télétravail ou les formations à distance) ;
 - Relancer des initiatives territorialisées du style "territoire zéro chômeur de longue durée" ;
- Développer l'accès aux soins pour les personnes à la rue (LHSS, ACT, LAM) ;
- Lutter contre le décrochage scolaire et la fracture numérique ;
- Favoriser le télétravail et la formation à distance ;
- Développer l'accès à l'emploi pour les jeunes notamment ;
- Développer la cohésion sociale...

Faire remonter les idées du terrain avant le 10/06 prochain. Il s'agit pour le moment de propositions pour faire en sorte que l'économie redémarre dans un contexte social le plus admissible possible.

Problématiques : Décrochage scolaire ; ne pas transmettre la pauvreté aux générations futures, obligation de formation des 16-18 ans ; sociabilisation des plus jeunes ; alimentation (banque alimentaire en gironde a vu des demandes en hausse de 20% depuis le début de la crise) ; logement ; fracture numérique ; problématique du logement, mobilité (développement d'activité de proximité pour réduire les mobilités)

Levier = CPET (contrat de plan état région) où l'ESS avait déjà sa place mais qui pourrait être renforcée

Retour structures :

Soutenir #APTIC (SCIC girondine) pour renforcer le déploiement du « Pass numérique » qui, à l'instar du chèque déjeuner ou du chèque culture, se matérialise par un chèque avec une valeur faciale en euros, qui donne à leurs détenteurs le droit d'accéder – dans des lieux préalablement identifiés et labellisés – à des services d'accompagnement numérique, avec une prise en charge totale ou partielle.

S'appuyer sur Hubik aussi: <https://hubik.fr/>)

Coop 1/3 lieux (propositions du conseil national des TL) :

- Créer des avantages fiscaux pour les 1/3 lieux afin de favoriser le télétravail. La contrepartie étant les CO2 économisés par les salarié.e.s
- Création d'un « titre bureau » à l'instar des tickets restaurants avec défiscalisation pour l'entreprise

URHAJ :

Sur le fonds :

- Logique de dispositif est sclérosante, cloisonnante... alors qu'il faudrait réfléchir en termes de parcours global, collectif, qui puisse faire ressortir les éléments positifs. Porte d'entrée public ou porte d'entrée difficultés.
- Pas d'instance de concertation globale qui impose d'être dans la réparation, la réponse au besoin, et non dans l'anticipation.
- Importance du territoire (concertation et coopérations) : Les associations d'HaJ peuvent être des relais, voire des animateurs de ce travail de proximité. Il faut qu'ils en aient les moyens et que les temps de travail, de collaboration ne soient pas mis en place sans qu'il y ait un résultat probant.
- Concernant la lutte contre le décrochage scolaire et la fracture numérique, Hubert, en tant que Président de l'URHAJ mais aussi comme bénévoles militant au CRAJEP, rappelle que nombre d'associations sont prêtes à collaborer sur cet axe. Cela pourrait se faire par une coordination des collectivités locales.
- Quels ajustements dans les compétences : La compétence jeunesse est communale (petite enfance, scolaire, soit 16-18ans via délinquance et décrochage). Les EPCI/région se concentrent sur les étudiants. Une politique jeunesse fait appel à plusieurs compétences : Jeunesse = mobilité (EPCI), éco/emploi (entrepreneuriat, GPECT), culture, environnement

Sur la forme :

- 1/3 lieux permettent de créer du lien entre les jeunes, dans une logique d'apprentissage et de création collective
- Logements est le principal poste de dépense, de surcroît en période de crise => besoin de facilités y compris pour les diplômés.
- Décrochage scolaire : assos amortissent ces phases de rupture
- Sur les parcours d'emploi : avoir des garanties pendant les périodes de chômage ou non activités. Paradoxe : demande de souplesse/adaptabilité (CDD est la norme) et en même temps aucune souplesse administrative face à ce constat pour faire tampon.

- Étendre le RSA à partir de 18 ans ? Ou revenu universel ?
- Dimension collective des RHAJ permettent de faire se rencontrer des jeunes, créer de la cohésion sociale dans le temps. Ça s'est vu pendant la crise avec des initiatives solidaires etc. Renforcer les aides du réseau en ce sens (prévention, médiation, accompagnement global etc.) qui sont de moins en moins reconnues.

Pierre Yves Boutin :

Sur la question jeunesse : la dimension territoriale est la bonne entrée. Une réflexion est en cours sur les politiques intégrées de jeunesse (avec la région Occitanie) et aussi sur le développement du SNU.

Proposition d'organiser une rencontre autour des mouvements jeunesse pour le milieu de semaine, le LMA organise un temps pour mardi prochain.

Ce qui pourrait être porté au national c'est l'enjeu de la culture de l'engagement qui est l'objet du SNU. Le service civique a fait ses preuves, les équipes sont prêtes à accueillir les jeunes. Un renforcement des moyens donnés au service civique pourrait permettre de mobiliser plus de jeunes.

CRAJEP réfléchit sur la précarité des jeunes (revenu universel des jeunes)

La question du décrochage scolaire est un sujet important traité au sein du LMA notamment sur la période de vacances et sur la remotivation au moment du retour en septembre.

Volonté de l'Etat de renforcer les moyens de la garantie jeune mais elle ne couvre qu'une année donc c'est limité et les missions locales ont de moins en moins de moyens pour déployer leurs actions. Pour autant en Nouvelle-Aquitaine le financement des missions locales est stabilisé.

Christophe Debove :

Il y a aura bien un renforcement des moyens dédiés au service civique.

Côté Région il existe déjà des indemnisations pour les jeunes qui s'engagent sur des parcours qualifiants.

On va vers une augmentation de 22% du chômage + raréfaction des emplois saisonniers qui vont accentuer les difficultés des jeunes à la rentrée. Cela va toucher plus particulièrement les jeunes.

Plan de formation n'a de sens que s'il y a des emplois à la clé (GPECT ?). Besoin d'un plan global à penser avec l'ensemble des acteurs.

Rappel des délais de remontées : contributions à remonter pour le vendredi 05/06 max.

Alain Bouchon :

Pour le mouvement coopératif, il existe aussi des outils facile à mettre en œuvre, notamment les Coopérative de jeunesse de service (CJS).

Nécessité de relancer aussi le Master 2 ESS de Poitiers.

2/ Tour de table des questions

Fonds National de solidarité :

Directe : Il faut à minima que le dirigeant soit salarié pour être éligible au volet 1 donc au volet 2

Pas d'incohérence. La logique du FNS est de maintenir l'emploi. La modification du volet 2 permet de le rendre accessible aux entrepreneurs individuels mais pas aux associations non employeuses.

Homologation et commercialisation des masques :

Suite au courrier co-signé relayé aux parlementaires qui demandait une attention particulière pour l'ESS et des conditions favorables voire la gratuité des tests et de l'accès à l'homologation. Dans l'état actuel des choses, une entreprise qui commanderait des masques à une structure de l'IAE ne peut pas les distribuer à ses salarié-es.

Sur la plate-forme Résilience, le principe est que la plate-forme achète des masques 0.70€ euros et les revende ensuite. Ça n'est pas rentable pour les structures...

Une députée girondine a interpellé, Véronique Hammerer, Députée de la 11ème circonscription de Gironde, et son retour est le suivant : "Comme discuté avec Véronique Hammerer, la mise sur le marché de masques « grand public » ne fait pas l'objet d'une autorisation, ni d'une homologation. Il n'y a pas besoin d'être certifié pour répondre aux appels d'offres. Beaucoup de municipalités commandent des masques AFNOR sans être testés à la DGA.

Ci-dessous toutes les informations côté état :

<https://www.entreprises.gouv.fr/covid-19/entreprises-comment-faire-tester-masques>

Si néanmoins ces entreprises veulent faire des masques certifiés, ils peuvent rejoindre le groupement « savoir-faire ensemble » avec toutes les entreprises de la filière, cf section « vous êtes un confectionneur ou fabricant de matières ». Les premiers tests réalisés à la DGA ne sont pas payant.

<https://savoirfaireensemble.fr/>

Des entreprises de l'ESS ont déjà rejoint le groupement, par exemple Résilience co-fondé par Thibaut Guilluy, haut-commissaire à l'inclusion dans l'emploi et à l'engagement des entreprises

<https://projet-resilience.fr/>

Mais il semble impensable qu'une structure commande à des structures de l'ESS dans ces conditions et notamment qu'un marché public s'autorise de prendre ce risque

Pas de retour des sénateur-trices pour le moment.

- **Comment intervenir auprès de la DGA pour faire avancer les choses ?**

Intégrer la difficulté réglementaire dans les retours écrits à formuler au conseil régional

Pascal Duforestel :

Nous ferons un retour de ces éléments à Alain Rousset en lien avec sa demande de lui adresser tous les freins réglementaires que nous rencontrons actuellement.

Transformation CAPE en contrats CESAR

Suite à l'envoi de fiches techniques complémentaires adressées par Eric Labadie il en ressort qu'il n'y aurait pas de freins à l'embauche dans des structures qui mobilisent le chômage partiel, situation qui posait problème aux CAE pour recruter de nouveaux entrepreneur-es

Sur le FDI

Une négociation était menée par l'IAE et le handicap sur un fond pour l'insertion en lien avec la baisse des aides au poste pendant la période.

Les éléments auraient été remontés jusqu'à Bercy mais aucun retour à ce jour. Plusieurs courriers ont également été adressés aux parlementaires pour relancer mais on est toujours dans l'attente.

Côté Etat il y a un énormément d'arbitrage en cours et il est possible que ça soit dans une liste un peu longue de validation en attente. Il n'y a visiblement pas de freins au national.

Enquête LMA (2^{ème} volet) :

2eme volet de l'enquête du LMA, 10 000 réponses actuellement. Les premiers éléments régionaux seront accessibles la semaine prochaine. Pierre-Yves invitent tout le monde à relayer cette enquête.

https://www.modalisa9-drop.com/covid19x2_380773AA2E/EnqueteCOVID19x2_Home.html

Sur le fond de soutien du HCESSIS

Répartition homogène sur l'ensemble des départements.

29 dossiers sur les 32 possibles.

En attente de la deuxième vague (enveloppe connue le 8 juin). Fondation de France va abonder le Fonds de Secours ESS, sans que tout ne soit validé entièrement. L'ADEME devrait aussi abonder pour soutenir ce fonds.

Fondation de France souhaiterait pouvoir intervenir au sein de la cellule de crise ESS pour faire un état des lieux de leur situation, et savoir comment mieux soutenir l'ESS et adapter leurs outils le cas échéant.

Prochaine cellule de crise

Jeudi 11 juin 2020

14 heures



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire [Nouvelle-Aquitaine](#)